

# Commentaires d'Ingénieurs Canada au sujet du document de discussion du gouvernement du Canada intitulé « Idées sur l'exploitation minière en vue de l'élaboration du Plan canadien pour les minéraux et les métaux »

Pour toute question concernant la teneur de ce mémoire, prière de s'adresser à :

Joey Taylor  
Gestionnaire, Affaires publiques  
Ingénieurs Canada  
[joey.taylor@ingenieurscanada.ca](mailto:joey.taylor@ingenieurscanada.ca)  
613.232.2474, poste 213

## Aperçu

---

Produisant plus de 60 métaux et minéraux, le Canada a une longue histoire couronnée de succès au chapitre de l'exploitation minière durable et une réputation solide et bien méritée en tant que nation minière de premier plan. Le Canada se classe parmi les cinq premiers pays producteurs au monde pour 13 minéraux et métaux importants, dont la potasse, l'uranium, l'or, le cuivre, le niobium et le nickel, et demeure l'un des pays les plus ouverts en matière d'investissements dans le commerce et l'industrie minière. L'industrie minière est un important producteur de richesse et d'emploi pour les Canadiens; en effet, elle emploie directement plus de 403 000 travailleurs à l'échelle du pays dans les secteurs de l'extraction minière, de la fonte, du traitement et de la fabrication, auxquels s'ajoutent 193 000 emplois indirects.<sup>1</sup> L'industrie minière a contribué en 2016 pour 57,6 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) canadien et représentait 19 % des exportations de biens du Canada la même année.<sup>2</sup>

Le leadership du Canada et les pratiques novatrices de développement durable de l'industrie minière ont permis la création de la « marque Canada » qui est reconnue partout dans le monde. Les pratiques de responsabilité sociale, l'accès aux marchés financiers et les principes avancés en faveur des technologies propres et des services miniers ont tous contribué à la création de cette marque.<sup>3</sup> Cependant, les tendances annuelles récentes indiquent que la position du Canada, et sa marque en tant que destination des investissements miniers sont en péril. Les réserves canadiennes de certains métaux « ont diminué, et le pays a connu une baisse des volumes de production de produits de base clés ».<sup>4</sup>

Certains des obstacles auxquels doit faire face l'industrie canadienne des minéraux et des métaux comprennent le changement des tendances mondiales de la demande, les prix variables des produits minéraux, les investissements mondiaux dans d'autres pays, l'atténuation des impacts environnementaux des projets d'infrastructures, la fragmentation des programmes d'innovation, et l'accès limité à une main-d'œuvre qualifiée pour les projets d'infrastructures minières et minérales.

Le gouvernement fédéral sollicite les avis des Canadiens afin de renforcer et d'améliorer la position du Canada en tant que nation minière, tout en assurant que l'industrie continue à contribuer à la prospérité des Canadiens. Un document de discussion a été préparé par le Groupe de travail intergouvernemental sur l'industrie minière pour le compte des ministres du Canada responsables de l'activité minière. Son objectif est de susciter le débat public et de générer des commentaires pouvant aider les représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux à élaborer un Plan canadien pour les minéraux et les métaux, qui a pour but d'encourager la collaboration avec les parties prenantes de l'industrie minière, les partenaires autochtones et le public, tout en soutenant les priorités provinciales et territoriales existantes, regroupant ainsi les ressources de partout au Canada pour relever les défis, améliorer les pratiques innovantes, et tirer parti des occasions qui se présentent dans l'industrie minière.

---

<sup>1</sup> L'Association minière du Canada (2017). « À propos de l'industrie minière ». Consulté le 3 avril 2018 au : <http://mining.ca/resources/mining-facts>.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Gouvernement du Canada (2018). « Idées sur l'exploitation minière en vue de l'élaboration du Plan canadien pour les minéraux et les métaux : Document de discussion ». Consulté le 3 avril 2018 au : [https://www.minescanada.ca/sites/default/files/cmmp\\_discussion-paper\\_march-7-2018-final-fr.pdf](https://www.minescanada.ca/sites/default/files/cmmp_discussion-paper_march-7-2018-final-fr.pdf).

<sup>4</sup> Ibid.

Mémoire au gouvernement du Canada sur *Idées sur l'exploitation minière en vue de l'élaboration du Plan canadien pour les minéraux et les métaux*, juin 2018  
Ingénieurs Canada | Engineers Canada

Ingénieurs Canada accueille le document de discussion et apprécie l'occasion qui lui est donnée de fournir ses commentaires. Les ingénieurs jouent un rôle clé dans l'industrie minière canadienne et ont l'obligation professionnelle de protéger la vie, la santé, les biens, les intérêts économiques, le bien-être public et l'environnement. Nous croyons que les actions proposées dans le document de discussion sont des étapes positives en vue de renforcer la position du Canada en tant que nation minière de premier plan, tout en assurant la transparence en basant les décisions sur l'expertise des parties prenantes et de l'industrie.

## Simplifier notre cadre réglementaire

---

L'industrie minière canadienne est dotée de solides régimes réglementaires qui ont propulsé l'avantage concurrentiel du Canada au sein de la communauté internationale. Elle a encouragé les investissements étrangers et appuyé la capacité du Canada à acheminer des ressources sur le marché. Pourtant, le cadre réglementaire actuel des activités minières au Canada évolue et doit pouvoir s'adapter aux technologies nouvelles susceptibles d'améliorer la gestion environnementale et le développement économique. Pour que l'industrie canadienne des mines et des métaux simplifie un cadre réglementaire qui permette le développement durable des ressources naturelles tout en protégeant les droits et les intérêts des Canadiens, elle doit se baser les décisions objectives et fondées sur des preuves de la profession d'ingénieur qui reflètent les meilleures connaissances disponibles et les plus à jour. Le partenariat du gouvernement fédéral avec l'industrie minière, et avec la profession d'ingénieur en tant que partie prenante de premier plan, peut être une première étape importante dans la réalisation de cet objectif.

### **Recommandation 1 : Faire appel aux ingénieurs et à d'autres praticiens**

Le gouvernement fédéral doit reconnaître la contribution de la profession d'ingénieur, qui a apporté des améliorations durables du point de vue de l'environnement et de l'économie au développement des ressources, dont des gains dans la gestion des résidus, l'efficacité énergétique et la réduction des gaz à effet de serre.

Les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation du génie exigent que leurs membres respectent des normes élevées de durabilité et de protection environnementale. Le gouvernement doit faire appel à la communauté des ingénieurs pour obtenir des conseils techniques sur le développement des ressources naturelles, en se fiant à la profession pour lui fournir les meilleures recommandations. Le gouvernement doit assurer la cohérence et la logique du processus réglementaire et mettre en application les processus et le résultat.

Pour accroître la transparence dans l'ensemble de l'industrie minière tout en protégeant les droits et les intérêts des Canadiens, les ingénieurs et d'autres praticiens devraient participer dès les premières étapes des processus de planification de projets miniers et d'infrastructures. La sécurité du public est menacée et les impacts environnementaux, sociaux et économiques ne sont pas adéquatement pris en compte lorsque des ingénieurs ne sont pas directement impliqués dans la planification, la conception, l'examen, la mise en œuvre, l'entretien et la remise en état des projets miniers et métallurgiques qui nécessitent l'application de pratiques d'ingénierie et professionnelles.

Les ingénieurs proposent des idées novatrices et différentes pour cerner et résoudre des problèmes complexes, ce dont bénéficie le gouvernement fédéral tout au cours du cycle de vie d'un projet. Le gouvernement doit solliciter la participation d'ingénieurs au début de l'étape de planification et de conception préliminaire d'un projet minier, de manière à déceler tout problème en matière de faisabilité

*Mémoire au gouvernement du Canada sur Idées sur l'exploitation minière en vue de l'élaboration du Plan canadien pour les minéraux et les métaux, juin 2018*  
Ingénieurs Canada | Engineers Canada

technique, d'environnement ou de sécurité ayant été négligé ou mal compris. On renforcerait la confiance du public envers le processus d'évaluation et la faisabilité technique, ainsi qu'envers la prise de décisions relatives au développement des ressources, en décelant de façon précoce les problèmes techniques, les impacts environnementaux et les effets cumulatifs possibles, puis en les gérant adéquatement avant l'approbation d'un projet et pendant sa mise en œuvre par des professionnels qualifiés.

## **Recommandation 2 : Assurer la participation des ingénieurs dès les premières étapes des processus de développement durable et d'évaluation environnementale**

L'industrie minière et métallurgique canadienne doit faire appel à l'expertise de la profession d'ingénieur pour améliorer continuellement les processus d'évaluation environnementale des activités minières et favoriser la durabilité environnementale pour l'avenir de l'industrie minière et son obligation de rendre compte au public canadien.

Ingénieurs Canada a pris des mesures significatives pour souligner l'importance du développement durable et de la gérance environnementale dans tous les secteurs de l'exercice du génie. Cela est particulièrement pertinent pour l'exploration, la réalisation de projets miniers et la production métallurgique au Canada et à l'étranger. Par la pratique responsable de nos ingénieurs titulaires de permis, notre profession sert l'intérêt commun, en collaboration avec le gouvernement fédéral et les organismes provinciaux, afin d'assurer la sécurité publique, la préservation de l'environnement et les avantages publics de l'industrie minière et métallurgique. Cette focalisation tient également compte des avantages économiques que ces industries apportent aux Canadiens.

En 2016, Ingénieurs Canada, en partenariat avec les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation du génie, a élaboré un Guide national sur le développement durable et la gérance environnementale à l'intention des ingénieurs, qui se compose de dix directives qui viennent appuyer les codes de déontologie des 12 organismes de réglementation du génie.

Ce guide a pour but de décrire des pratiques d'ingénierie qui soutiennent le développement durable et préviennent la dégradation de l'environnement naturel. Par exemple, l'instauration de systèmes de surveillance qui permettent de cerner dès les étapes initiales les impacts environnementaux et sociaux de projets d'ingénierie contribue à la durabilité de ces projets et fournit de l'information sur l'environnement qui peut être utilisée pour mettre en œuvre des mesures correctrices. Il incombe à l'ingénieur de comprendre les conséquences de ses actions quant aux implications environnementales et sociales de son travail.

La gestion responsable de l'environnement fait partie intégrante des fonctions de tout ingénieur, quels que soient sa discipline ou son rôle, et qu'il agisse comme employé, employeur, chercheur, universitaire, consultant, chargé de la réglementation ou gestionnaire. Comme l'indique le code de déontologie d'Ingénieurs Canada, la première obligation de l'ingénieur consiste à garantir la sécurité et le bien-être du public, en respectant l'environnement et les valeurs de la société. Pour simplifier les processus réglementaires qui soutiennent le développement durable des ressources naturelles tout en protégeant les droits des Canadiens, la profession d'ingénieur doit siéger à la table des décisions, avec l'industrie minière et le gouvernement fédéral.

## Promouvoir une main-d'œuvre inclusive au sein de l'industrie minière

---

L'industrie canadienne des métaux et des minéraux est un secteur important qui fait indéniablement progresser l'économie du Canada. Cette industrie est réputée avoir une main-d'œuvre hautement qualifiée qui apporte une expertise sans égale au chapitre des compétences extractives et des sciences géologiques et biologiques.

Faire accepter les projets d'exploitation des ressources naturelles est devenu un défi au Canada au cours des quelques dernières années. Cette situation est due en grande partie « au nombre important de collectivités au Canada, aux différentes opinions au sein de ces collectivités, et à la capacité de chaque collectivité de participer au processus de réglementation ».<sup>5</sup> L'industrie minière et métallurgique peut mieux comprendre et, par conséquent, mieux protéger les intérêts du public si elle est représentative du public canadien qu'elle sert.

L'industrie minière ne peut pas se permettre d'ignorer les avantages novateurs, sociaux et économiques d'une plus grande diversité; pour résister fermement à la concurrence mondiale et demeurer innovateur, le Canada doit activement engager, attirer et retenir les talents sous-représentés au sein de l'industrie minière.

Le gouvernement fédéral doit promouvoir de façon plus visible les avantages que l'industrie minière apporte à l'économie, notamment son impact sur le PIB et l'emploi, et l'incidence positive qu'elle exerce sur la qualité de vie des Canadiens.

### S'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre de l'industrie minière

L'industrie minière est aux prises avec de nombreux défis, dont une pénurie imminente de main-d'œuvre qualifiée qui menace son avantage concurrentiel mondial et ses perspectives de croissance économique à court et long terme. L'industrie minière n'est pas la seule industrie canadienne à faire face à ce défi; cependant, à mesure que des travailleurs partent à la retraite et que de nouveaux projets miniers sont lancés, les perspectives du marché du travail pour l'industrie minière canadienne prévoient une grave pénurie de compétences au cours des 10 prochaines années.<sup>6</sup> L'amélioration de la diversité au sein de la main-d'œuvre minière et métallurgique au Canada, en attirant et en maintenant en poste des groupes de talents sous-représentés, comme les femmes et les Autochtones, corrigera la pénurie imminente de main-d'œuvre, tout en accroissant sa capacité d'innovation.

Les femmes et les Autochtones demeurent extrêmement sous-représentés au sein de l'industrie canadienne des minéraux et des métaux. Les femmes représentent environ 17 % des effectifs de

---

<sup>5</sup> Gouvernement du Canada (2018). « Idées sur l'exploitation minière en vue de l'élaboration du Plan canadien pour les minéraux et les métaux : Document de discussion ». Consulté le 3 avril 2018 au : [https://www.minescanada.ca/sites/default/files/cmmp\\_discussion-paper\\_march-7-2018-final-fr.pdf](https://www.minescanada.ca/sites/default/files/cmmp_discussion-paper_march-7-2018-final-fr.pdf).

<sup>6</sup> Gillis, L. (2017). "Mining industry gearing up for 'critical' manpower shortage." Retrieved April 3, 2018, from: <http://www.timminspress.com/2017/07/26/mining-industry-gearing-up-for-critical-manpower-shortage>.  
Mémoire au gouvernement du Canada sur *Idées sur l'exploitation minière en vue de l'élaboration du Plan canadien pour les minéraux et les métaux*, juin 2018  
Ingénieurs Canada | Engineers Canada

l'industrie minière,<sup>7</sup> tandis que les travailleurs autochtones composent 5 % de la main-d'œuvre de cette industrie au Canada.<sup>8</sup> L'accessibilité et la faisabilité sont deux obstacles systémiques qui ont une incidence disproportionnée sur les possibilités pour les groupes sous-représentés d'entrer dans l'industrie minière.

La difficulté à attirer les femmes et les Autochtones et à les maintenir en poste dans le secteur minier est attribuable au manque de sensibilisation et aux perceptions négatives des carrières dans le secteur minier, au manque de femmes à des postes de haute direction, à des pratiques de travail rigides et à la perception d'absence de possibilités d'avancement professionnel et de mentorat.<sup>9</sup>

Ingénieurs Canada croit fermement que pour attirer et retenir les femmes et les Autochtones dans l'industrie canadienne des mines et des métaux, il faut une combinaison de solutions, notamment améliorer les stratégies visant à intéresser les jeunes aux matières reliées aux STIM, notamment le génie, optimiser l'information sur le marché du travail, accroître les inscriptions aux programmes postsecondaires en génie minier, et bonifier les services de réseautage et de mentorat de l'industrie.

Ingénieurs Canada s'efforce également d'accroître la représentation des Autochtones au sein de la profession d'ingénieur en soutenant le rapport *Accès des Autochtones à des programmes postsecondaires de génie : Examen des pratiques consensuelles*, qui préconise le développement de programmes d'accès à la formation en génie, notamment les programmes de génie minier et minéralurgique, à l'intention des Autochtones canadiens. Ingénieurs Canada a répertorié des programmes qui accroissent l'accès des Autochtones à la formation en génie et travaille à l'expansion de ces programmes afin de rehausser la visibilité et d'améliorer l'image de la profession d'ingénieur au sein des communautés autochtones.

### **Recommandation 3 : Encourager l'innovation au sein de l'industrie minière**

Le gouvernement fédéral a un rôle clé à jouer pour favoriser la collaboration entre l'industrie, les associations industrielles, le milieu universitaire et les gouvernements provinciaux et municipaux afin de promouvoir le développement et l'application de technologies et de pratiques de gestion novatrices. La communauté du génie est active dans tous ces domaines – recherche, mise en œuvre et exploitation. Qu'il s'agisse de robotique, de gestion des résidus, de normes de données et, plus récemment, des Normes des véhicules électriques souterrains à batterie, le Canada est reconnu pour une innovation qui devrait être célébrée et enrichie. Ces projets ont tous été élaborés par un réseau collaboratif comprenant l'industrie, le Global Mining Standards Group et le Conseil canadien de l'innovation minière.

## **Engager les jeunes dans les STIM et les études postsecondaires en génie**

Pour corriger la grave pénurie de main-d'œuvre qualifiée au sein de l'industrie minière canadienne, les parties prenantes du génie minier doivent être soutenues par des politiques gouvernementales nationales qui encouragent les jeunes – en particulier ceux qui sont issus de groupes sous-représentés – à envisager

---

<sup>7</sup> Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (2016). « Renforcer les effectifs de l'industrie minière : Explorer l'inclusion des genres ». Consulté le 4 avril 2018 au : [https://www.mihrc.ca/pdf/MiHR\\_Gender\\_Report\\_FR\\_WEB.pdf](https://www.mihrc.ca/pdf/MiHR_Gender_Report_FR_WEB.pdf)

<sup>8</sup> Gouvernement du Canada (2018). « Idées sur l'exploitation minière en vue de l'élaboration du Plan canadien pour les minéraux et les métaux : Document de discussion ». Consulté le 3 avril 2018 au : [https://www.minescanada.ca/sites/default/files/cmmmp\\_discussion-paper\\_march-7-2018-final-fr.pdf](https://www.minescanada.ca/sites/default/files/cmmmp_discussion-paper_march-7-2018-final-fr.pdf).

<sup>9</sup> Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (2016). « Renforcer les effectifs de l'industrie minière : Explorer l'inclusion des genres ». Consulté le 4 avril 2018 au : [https://www.mihrc.ca/pdf/MiHR\\_Gender\\_Report\\_FR\\_WEB.pdf](https://www.mihrc.ca/pdf/MiHR_Gender_Report_FR_WEB.pdf)

Mémoire au gouvernement du Canada sur *Idées sur l'exploitation minière en vue de l'élaboration du Plan canadien pour les minéraux et les métaux*, juin 2018  
Ingénieurs Canada | Engineers Canada

de faire des études postsecondaires en génie et, par la suite, d'entreprendre une carrière dans l'industrie minière.

Pour constituer une main-d'œuvre qualifiée comptant davantage de femmes et d'Autochtones, il est essentiel que des programmes soutenant l'acquisition de connaissances et compétences de base en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) soient appuyés par le gouvernement fédéral et ciblent les jeunes appartenant aux groupes sous-représentés. La diffusion d'information à l'intention de ces jeunes, expressément pour les sensibiliser à l'activité minière, et par suite, à l'industrie minière, permettra de les préparer à une carrière dans ce secteur.

En ce qui concerne particulièrement les femmes, les collèges et les universités de partout au pays ont vu une augmentation de la représentation féminine au cours des dernières décennies; cependant, les taux d'inscription des femmes à des programmes postsecondaires dans des matières reliées aux STIM demeurent faibles – en particulier en génie minier et minéralurgique. Il arrive trop souvent, lors des discussions portant sur les disciplines liées aux STIM, que l'accent soit mis sur les sciences, les mathématiques et la technologie, et que le génie soit oublié. Cette discipline est pourtant tout aussi importante, car elle consiste essentiellement en la capacité de résoudre des problèmes compliqués axés sur l'avenir, y compris dans l'industrie minière et minéralurgique au Canada.

#### **Recommandation 4 : Assurer la disponibilité de financement fédéral pour la réalisation d'études sur le marché du travail dans le secteur minier**

L'information au sujet du marché du travail dans l'industrie minière et minéralurgique au Canada, y compris les taux actuels de chômage des diplômés récents en génie minier, doit être aisément accessible aux décideurs politiques, aux industries, aux étudiants et aux établissements d'enseignement. Les sources de données actuelles au Canada « présentent de graves lacunes, notamment leur nature à relativement court terme »<sup>10</sup> en ce qui concerne l'information d'importance cruciale sur le marché du travail. Pour accroître la représentation des femmes et des Autochtones dans l'industrie canadienne des minéraux et des métaux, il faut réaliser des sondages nationaux auprès des diplômés postsecondaires en génie minier qui soient détaillés, exacts, cohérents, étendus et à jour. L'accès à ces données aidera à informer les groupes sous-représentés, plus spécifiquement les femmes et les Autochtones qui s'inscrivent à des programmes postsecondaires de génie minier, quant aux perspectives d'emplois intéressants dans l'industrie minière et minéralurgique – ce qui, en retour, pourrait accroître la présence des groupes sous-représentés dans le développement des ressources naturelles et l'exploration minière. Ces données aideront aussi les responsables des politiques à élaborer des stratégies pour attirer ces groupes.

#### **Recommandation 5 : Continuer à financer les occasions de stages coopératifs et d'apprentissage intégré au travail pour les étudiants inscrits à des programmes postsecondaires de génie minier**

Le Budget fédéral de 2017 prévoyait une augmentation du soutien et du financement des occasions de stages coopératifs et d'apprentissage intégré au travail pour les étudiants inscrits à des programmes de premier cycle dans des matières reliées aux STIM, et ce, au cours d'une période de cinq ans à compter de

---

<sup>10</sup> Finnie, R., et al. (2016). "Barista or Better? New Evidence on the Earnings of Post-Secondary Education Graduates: A Tax Linkage Approach – Executive Summary." Consulté le 3 avril 2018 au : [https://static1.squarespace.com/static/5557eaf0e4b0384b6c9b0172/t/5796ca2be58c6252c0d41d3b/1469499948298/EPRI-ESDC+Tax+linkage\\_Exec+Sum.pdf](https://static1.squarespace.com/static/5557eaf0e4b0384b6c9b0172/t/5796ca2be58c6252c0d41d3b/1469499948298/EPRI-ESDC+Tax+linkage_Exec+Sum.pdf).

2017-2018. Cependant, pour que les étudiants, en particulier les femmes et les Autochtones, puissent acquérir une expérience pratique dans l'industrie minière et minéralurgique canadienne, et entrer en contact avec des employeurs et des mentors potentiels au sein de cette industrie, les stages coopératifs doivent leur être offerts tout au long de leurs études postsecondaires en génie minier, pas seulement au cours de leurs dernières années de formation.

Les stages de formation coopératifs tout au long des études de premier cycle auront pour effet de continuellement attirer et engager les étudiants au sein de l'industrie minière et de les préparer à leur entrée dans l'industrie en leur permettant de créer des réseaux et d'acquérir les compétences requises pour réussir. L'industrie minière canadienne a l'occasion de mettre à profit l'expérience et la bonne volonté des employés actuels dans leurs efforts pour attirer et retenir les talents inexploités. Pour cette industrie, un engagement précoce et continu avec les étudiants collégiaux et universitaires, en particulier les groupes sous-représentés, est essentiel pour combler la pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui se profile à l'horizon.

Le gouvernement fédéral devrait financer des programmes comprenant des subventions salariales afin d'encourager les employeurs du secteur minier à embaucher et former de nouveaux employés, et à mettre en place des occasions de stages et des programmes de préparation à l'emploi. Les étudiants qui sont préparés lors de leur entrée dans le marché du travail contribueront considérablement à la croissance économique du Canada et aux besoins de main-d'œuvre de l'industrie minière. Regrouper les établissements d'enseignement postsecondaire, les employeurs et le gouvernement sous l'égide d'une structure centrale pour soutenir le développement de compétences correspondant aux besoins du marché du travail dans le secteur des mines et des métaux équipera les jeunes canadiens des compétences requises pour réussir dans l'économie future.

### **Améliorer les services de réseautage et de mentorat de l'industrie**

L'industrie minière canadienne peut tirer parti de ses travailleurs qualifiés et talentueux en favorisant une culture inclusive et l'établissement de relations personnelles, plus précisément en mettant en place des programmes de mentorat ciblés à l'intention des groupes sous-représentés.

Il est évident que les femmes ne perçoivent pas généralement l'industrie minière comme un secteur qui favorise la diversité, l'inclusion ou les possibilités de développement professionnel. Les femmes qui ont choisi de travailler dans le secteur minier « disposaient souvent de réseaux personnels, de mentors, de contacts au sein de leurs familles ou d'autres sources d'information sur l'industrie et les possibilités offertes ».<sup>11</sup>

Les programmes de mentorat peuvent être un excellent outil pour corriger l'« avantage de la majorité » qui favorise les hommes au sein de l'industrie minière canadienne. Cet avantage « a tendance à donner aux hommes accès à plus de mentorat naturel, d'information interne et de contacts utiles qui accélèrent

---

<sup>11</sup> Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (2016). « Renforcer les effectifs de l'industrie minière : Explorer l'inclusion des genres ». Consulté le 4 avril 2018 au : [https://www.mihr.ca/pdf/MiHR\\_Gender\\_Report\\_FR\\_WEB.pdf](https://www.mihr.ca/pdf/MiHR_Gender_Report_FR_WEB.pdf)



le développement professionnel ». <sup>12</sup> Voilà pourquoi l'industrie minière canadienne, avec le soutien du gouvernement fédéral, doit établir des programmes de mentorat officiels partout au pays afin d'attirer et de retenir les groupes sous-représentés.

Le mentorat au sein de l'industrie minière peut améliorer la compréhension interculturelle et la réconciliation avec les Autochtones, et permettre aux personnes appartenant aux groupes sous-représentés de se voir représentées à des postes de haute direction ou au sein de conseils d'administration. Cela peut aussi renforcer chez les employés la perception d'appartenance et d'acceptation au sein de l'industrie. Les programmes de mentorat permettent aux travailleurs d'acquérir de l'expertise, des compétences, des valeurs et des perspectives au sujet de la réalité quotidienne des exigences d'emploi dans le secteur minier.

Pour soutenir activement les initiatives de mentorat dans l'industrie canadienne des mines et des minéraux, il doit aussi y avoir des occasions d'éduquer le public à l'importance et à la valeur de cette industrie pour le Canada. Pour protéger la marque Canada en tant que destination de confiance du développement minéral, et pour protéger l'avenir de l'industrie minière canadienne, il faut promouvoir et maintenir la confiance du public envers cette industrie.

#### **Recommandation 6 : Fournir des ressources fédérales pour soutenir les programmes de mentorat de l'industrie minière**

Les programmes de mentorat destinés aux femmes et aux Autochtones créent de la transparence et de la responsabilisation au sein de l'industrie minière. Ils fournissent aux employeurs l'occasion de comprendre les obstacles et les préjugés qui existent envers les groupes sous-représentés, et même au sein de leurs propres entreprises.

Les programmes de mentorat devraient aussi soutenir une personne tout au long de sa carrière, en particulier si l'industrie est motivée à maintenir son bassin de talents et sa capacité d'innovation. Les mentors qui travaillent et restent en contact avec leurs mentorés tout au long de leur carrière contribueront à « éliminer les obstacles à l'avancement qu'ils peuvent rencontrer, et accroître leur taux de maintien en poste ». <sup>13</sup>

## **Qui nous sommes :**

---

Ingénieurs Canada est l'organisme national constitué des 12 organismes de réglementation du génie qui sont chargés de délivrer les permis d'exercice aux ingénieurs du pays, dont le nombre s'élève actuellement à plus de 290 000. Nous travaillons tous ensemble à la promotion de la profession dans l'intérêt du public.

Les ingénieurs sont le moteur d'une grande partie de l'économie du Canada. Les ressources naturelles, la fabrication, les infrastructures de transport, les technologies et bon nombre d'autres secteurs dépendent

---

<sup>12</sup> EY (2017). "Has mining discovered its next great resource?" Consulté le 4 avril 2018 au :

[http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-has-mining-discovered-its-next-great-resource/\\$FILE/EY-women-in-mining.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-has-mining-discovered-its-next-great-resource/$FILE/EY-women-in-mining.pdf).

<sup>13</sup> Ibid.

de l'expertise d'ingénieurs. Le Canada étant l'un des cinq principaux exportateurs mondiaux de services d'ingénierie, l'expertise et la compétence de ses ingénieurs contribuent à l'économie canadienne et à l'économie mondiale.